

Cette revendication satisfaite permettrait d'en finir avec les notions patronales de « quantité de travail » (prime de parcours et de présence) et prime « qualité de travail » (prime de temps gagné).

3. Relèvement réel des primes des C.R.M.V. et A.I.C.R. toujours régies à un taux forfaitaire très bas depuis 1961.

Ainsi se trouveraient annulés pour les roulants les effets des « mauvais roulements ».

4. Unification des catégories multiples des primes de traction variab/es qui, par des calculs incroyablement compliqués, ne permettent pas de s'y retrouver : calcul simplifié des primes variables, qui pourraient être regroupées en quelques catégories.

5. Nomination immédiate, après examen technique réussi, au grade conduit. Et pour ce qui concerne le grade E.L.C.R., nomination après vérification de l'aptitude (et non pas au choix, et sinon au bout de cinq ans comme le propose la C.G.T.!) Notre revendication est la nomination au grade dès que le cheminot a les caractéristiques d'aptitude, ce qui permettrait le déblocage du tableau d'effectifs.

Voilà quelles sont, selon nous, les plus importantes revendications des cheminots. Elles impliquent une stratégie globale de lutte, contre le pouvoir capitaliste, contre ses choix économiques dont nous avons montré les conséquences néfastes pour les cheminots. Que faut-il faire ?